

(Cl.-devant "LE VRAI CANARD")

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO..... 1 Cl.

Le Grognard se vend 8 centus la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 per cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boite 2144 P. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

LE CHEF DE

VOLEURS ET LA JEUNE FILLE.

Suite.

—Non, monsieur, dit madame de Salignes avec un ton plein de noblesse et d'amour, n'espérez pas que je fléchisse devant un ordre aussi cruel. Je me fais sans doute une loi sacrée de l'obéissance que je vous dois ; mais puis-je vous obéir lorsque vous m'ordonnez ce qui est au-dessus de mes forces. Ce sera pour moi un sacrifice déjà assez grand d'abandonner notre pauvre Marie au soin de sa bonne tante. Il m'en coûtera assez de larmes, et je serai assez à plaindre pour qu'on me permette au moins de suivre mon époux quand l'adversité l'accable et que le je vois partir seul vers des lieux inconnus. Oh ! jamais je ne pourrai supporter un pareil divorce.

M. de Salignes avait un caractère ferme et inébranlable lorsqu'il s'agissait de faire exécuter ses justes volontés ; mais dans un combat de sentiment, dans une lutte de l'amour contre l'amour, il devait céder à une épouse aimante qui voulait partager ses malheurs, et qui sans lui, serait



LA DIVISION EST A ENCORE DU TROUBLE AVEC SES ENFANTS.

CHAPLEAU.—Arrive manger ta bouillie. Si tu ne te presses pas, Perrault va la manger. Il est là et il a faim.

TAILLON.—Je veux avoir une de ces bebelles sur la table ! !

CHAPLEAU.—Tu les auras quand tu aura mangé ta bouillie.

si malheureuse. Il céda donc à ses instances et fit venir sa sœur auprès de lui pour lui confier le précieux dépôt de son enfant et lui donner à ce sujet toutes les instructions convenables,

—Il faut, lui dit-il, céder à la nécessité ; un orage affreux gronde sur ma tête, et si je temporise tant soit peu, il est indubitable que j'en serai la victime. J'ai donc résolu de m'éloigner et d'attendre loin de ma patrie la fin des maux qui l'acablent. Il m'est bien cruel sans doute de fuir les doux lieux qui m'ont vu naître, mais ce qui coûte bien plus à mon cœur c'est de laisser sur un théâtre qui bientôt, peut-être sera ensanglanté du meurtre de mes concitoyens, ma bonne Marie qui nous aime tant et que notre départ va plonger dans la plus profonde tristesse. Mon amour ma

conseillé de l'amener avec nous ; mais ce même amour et la prudence me disent aussi que le pauvre enfant peut mourir des fatigues du voyage et des poursuites dont nous pouvons devenir l'objet.

Après de mûres réflexions, j'ai résolu de vous la confier. Je connais votre sagesse et l'amitié que vous lui portez ; mais je vous l'abandonne avec confiance et je prévois les soins délicats et les consolations dont vous aller entourer la pauvre orpheline.

Le ciel n'a pas sans doute voué notre patrie à d'éternelles calamités, et la paix reviendra dans son sein ; j'en profiterai pour revenir vers vous, et c'est alors qu'exempt d'inquiétude, libre de tout danger, je paierai le service incomparable que vous m'aurez rendu. En attendant une meilleur

leur avenir pour mon pays et pour moi, prenez courage ma sœur, ne vous alarmez pas trop et surtout nourrissez-vous de l'espoir de mon retour, qui, avec l'aide de Dieu, sera sans doute prochain.

La sœur de M. de Salignes rassura son frère sur le sort de sa fille, l'engagea de n'apporter aucun retard à sa fuite, et se sépara de lui après l'avoir embrassé étroitement. Notre fugitif, dont personne ne connaissait les projets, partit clandestinement avec son épouse et se dirigea vers un sol étranger pour y jouir au moins de quelque sécurité.

Il est inutile de parler de la douleur qu'éprouva Marie lorsqu'elle se vit seul avec sa tante. Elle avait pour elle une bien grande affection, prévoyait les soins délicats dont elle serait

entourée ; mais cette douce coutume ne pouvait pas contrebalancer la douleur qu'elle éprouvait du départ de ses parents, Pourtant, comme elle était douée d'un raisonnement précoc, et que par nature, elle se résignait facilement à endurer ce qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher, elle prit son parti avec courage et se borna à confier son cœur à l'espérance.

Nous avons dit que, quoiquo fort jeune encore, Marie était douée d'un jugement solide et avait dans son maintien, dans ses discours et dans ses actions un sérieux fort rare à rencontrer chez des personnes de son âge. Cette qualité précieuse avait rassemblé autour d'elle bien des adorateurs, dont un seul avait eu l'art de plaire à sa famille.

En cette occasion, c'est le vice qui avait triomphé, car le jeune homme qui avait fixé irrévocablement le choix de M. de Salignes était un homme pervers et déjà souillé par mille crimes. Mais la nature l'avait muni d'une fatale adresse à l'aide de laquelle il fascinait l'œil le plus exercé et gagnait les volontés les plus rebelles. Aussi n'éprouva-t-il pas de grandes difficultés pour s'attirer en peu de jours l'estime et l'amitié des parents de Mario, qui tous souscrivirent de bon cœur à son union future avec elle. Pour venir à bout de sa coupable entreprise, il s'était fait précéder des titres pompeux, et usurpant un nom d'un éclat authentique dont il avait appuyé la noblesse par de faux parchemins, il s'était fait escorter auprès de cette honorable famille par d'adroits complices qui se disaient tous ses parents et ne comptaient que par millions la fortune dont, disaient-ils, il allait bientôt jouir. Il n'en fallait pas davantage pour captiver des âmes naturellement crédules et disposées à supposer aux autres les vertus qu'elles pratiquaient elles-mêmes. Orfino, ainsi se nommait le jeune homme, obtint une pleine victoire auprès de M. et Madame de Salignes, et son

affreuse union avec leur fille se serait peut-être accompli sans l'orage révolutionnaire qui vint tout-à-coup gronder sur la France et les força de se condamner eux-mêmes à un pénible exil.

L'horrible Orfino avait pour but de s'emparer adroitement de la brillante fortune de M. de Saligne, et de souiller par un serment sacrilège et la majesté des autels et l'innocence de Marie. Mais il ne devait pas en être ainsi. La pauvre fille, on le voyait pour la première fois, avait senti malgré elle son cœur se serré d'un approche, et une horreur convulsive s'était emparée de tous ses membres. Elle avait cru démolir dans le regard du jeune homme les marques hideuses d'un vil artifice, et sur ses lèvres le sourire composé de l'hypocrisie et du vice. Pourtant elle n'avait pas osé exprimer sa répugnance, soit dans la crainte qu'elle fût injuste, soit pour ne point contrarier les dessein de ses parents, dont elle révérait la sagesse et l'expérience. Nous verrons bientôt qu'elle ne s'était point trompée, et que la fuite de ses parents était pour elle un véritable bienfait du ciel.

(A continuer.)

LE GROGNARD.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE, 1881.

Aux Agents—N'oubliez pas de solder vos arrérages du *Vrai Grognard* si vous voulez continuer à être agents du *Grognard*. Tous vos comptes ont été expédiés cette semaine.

Assemblée d'Officiers du Q. M. O. & O.

Une assemblée des officiers du chemin de fer du Nord a été tenue hier dans le char à bagage du train express à destination de Québec pour délibérer sur des questions vitales soulevées par le programme politique de l'hon. M. Chapleau.

M. Jean Baptiste Emond a été appelé à la présidence et M. Jack Derouin a été nommé secrétaire.

Etaient présents MM. Blumhardt, magasinier du chemin de fer, l'inspecteur des peintures, le député surintendant des lampes, le contrôleur général des serrures, le député suisse des locomotives, le gérant du département des bagages, le sous-député surveillant des sémaphores, les assistants-chauffeurs de locomotives, et une foule d'autres fonctionnaires importants sur la ligne.

Le président M. J. B. Emond expliqua le but de l'assemblée. Le premier ministre se présente devant le peuple avec un programme dont un article était souverainement préjudiciable aux intérêts d'un grand nombre d'officiers. L'honorable M. Chapleau sans consulter ses amis du chemin de fer du Nord déclara qu'il est prêt à vendre la grande voie ferrée de la province de Québec s'il trouve une compagnie qui consente à payer \$8.000.

000. La vente ou l'acquisition du chemin de fer serait aussi désastreuse pour les officiers de la compagnie que l'avènement des libéraux au pouvoir. Si le chemin de fer du Nord est vendu, ce ne sera qu'à des capitalistes anglais ou américains, car les canadiens-français ne sont pas assez riches pour se lancer dans une vaste entreprise. Les nouveaux directeurs nous feront certainement des misères car ils ne comprendront jamais l'importance de nos services. La situation est urgente et il faut sans délai rédiger une résolution demandant au premier ministre de biffer sur son programme l'article antipatriotique par lequel il se déclare en faveur de la vente du chemin de fer du Nord.

Après un longue délibération il a été résolu qu'une supplique basée sur les suggestions du président serait présentée à l'hon. M. Chapleau, et qu'une députation composée d'hommes qui connaissent la *twist* des affaires s'aboucherait avec lui à ce sujet.

Après un vote de remerciements à MM. J. B. Emond et Jack Derouin et une chanson comique par M. Octavo Labolle l'assemblée s'est dispersée.

LES CANDIDATS:

(Suite)

CHARLAND A. N. (Iberville).

—Exprothonnataire à St Jean : coalitioniste lui aussi pour le présent, orateur brillant, imagination de feu, de convictions encore indéfinies ; un peu misanthrope. A l'instar des anciens preux se vante de ne pas savoir l'arithmétique ; sera très-utile dans la préparation des lois, pour peu qu'il veuille travailler. Fait la lutte à Mollé, l'ancien député.

BLACK, JOHN (Napierville).

—Conservateur à tous crins. Grand propriétaire à St Jean. Habile à ménager la chèvre et le chou, il est l'ami de cœur de Thibaudeau et l'ami politique de Chapleau, en même temps qu'il déteste cordialement le député de St Jean qui lui rend bien son change. Vieux garçon et comme tel, capricieux, s'est mis en tête parait-il, de convertir aux idées conservatrices, le rédacteur du *Franco-Canadien*. Nous parions qu'il y réussira. Au reste, ne sera pas élu député cette année.

ARPIN CHARLES. (St. Jean).

Coalitioniste. Un joli garçon, ni gros ni long. Négociant en produits agricoles, patates, etc, il pourra être utile à ses commettants M. Arpin, s'il est élu devra son succès à l'influence immense de son cousin, M. J. P. Carreau, l'ex-maire de St. Jean, un homme franc comme l'épée du roi, qui vise à supplanter M. F. H. Bourassa aux prochaines élections fédérales. M. Arpin est lié à une famille bien posée dans le service civil de la Province. Son beaufrère est greffier à St Jean, son oncle shérif à Joliette, un autre beaufrère est au revenu de l'intérieur et le cousin d'un de ses beauxfrères est registrateur à St Jean.

GUILBAULT (Joliette.)

—Conservateur, maire de la ville de Joliette, très-riche et naturellement ambitieux, fait la lutte au Dr. Lavallée, pourra lui aussi, être très-utile à l'oncle, aux beauxfrères, cousins, et aux beauxfrères des beauxfrères, aux cousins des cousins du candidat de St-Jean Très-intelligent et très actif, il s'instruira facilement en toute chose utile, s'il est élu ; reste à savoir s'il le sera.

MARTEL (Chambly.)

—Médecin ; conservateur, ancien député. Une misérable histoire de colle lui a donné une certaine célébrité dans le temps. Grand, tenace, parle peu mais sensément ; jouit d'une belle clientèle qu'il lui faudra négliger pour la politique. S'intéresse beaucoup à la fabrication du beurre dans son comté. Se présente contre M. Prefontaine qui lui redira probablement la fameuse histoire de colle, revue et corrigée. Sera peut-être élu.

BELLEAU. ISID.— (Lévis)

Conservateur. Un garçon de talent, un peu entêté et un tantinet rancunier, le Crédit Foncier franco-Canadien n'aurait pas dû l'oublier ; fait la lutte au Secrétaire Provincial, qui aurait gardé pour lui seul les \$14.000 que l'on sait.

LEDUC LEON—(Sorel).

Conservateur, manufacturier de son état et par conséquent un homme utile ; se fatiguera avant longtemps de l'honneur de représenter le bon peuple de la Province au parlement ; pas patient, avec cela qu'il pourrait avoir le bras mortel.

CASAVANT.—(Bagot).

Conservateur. Ne se contente pas de s'occuper du sucre de betterave, veut être député, il y tient. Agriculteur intelligent, citoyen dévoué, court de bonnes chances d'être élu. Lesora-t-il ? Les bons électeurs de Bagot examineront son cas avant.

(A continuer.)

Une veuve dans l'embarras.

Mardi dernier un policeman du poste de la rue Dufresne faisait son quart sur la rue Parthenais, près de la rue Ste-Catherine lorsqu'une femme âgée d'une quarantaine d'années, les manches retroussées jusqu'aux coudes et les mains couvertes de farine, sortit de sa maison et s'arrêtant près de la petite clôture de son parrain, lui fit signe d'approcher.

L'agent, un homme galant, s'avança près de la femme qui tint ce discours :

—C'est un peu délicat, mais je suis une personne qui aime à voir respecter ses droits. Je suis toute seule dans le monde et je n'ai personne pour me donner des conseils.

—Vous pouvez parler sans crainte, madame, fit l'agent en tambourinant sur la clôture avec son bâton.

—Vous connaissez la loi sans doute ? demanda-t-elle.

—Je la connais parfaitement, madame. Je puis vous enseigner comment on s'y prend pour obtenir une séparation de corps et

de biens. Je sais comment agir dans les causes d'assaut et batterie, d'obtention d'argent sous de faux prétextes, de vols, d'incendies, de langages insultants, de cruauté aux animaux, d'auberges ouvertes après les heures, jusqu'aux causes de simple ivresse.

—C'est un peu délicat, reprit la femme en redoucissant le timbre de sa voix et en frottant ses mains pour en chasser la farine, mais comme je vous l'ai déjà dit, je suis toute seule.

—Fiez vous à moi, la police est toujours discrète, fit l'agent en se gonflant la poitrine.

—Eh bien ! supposez que vous soyez une veuve.

—Oui, madame.

—Et supposez qu'un de vos pensionnaires vous eut donné une épinglette.

—Je comprends, madame.

—Et supposez qu'il vous aurait souri et qu'ensuite il vous aurait envoyé un billet doux et qu'il vous aurait demandé d'aller au Sault avec lui en voiture le dimanche, et que les voisins se seraient dit que nous étions engagés.

—Continuez, madame, je vous en félicite.

—Non, vous ne devez pas me féliciter, car il faut que vous supposiez qu'après tout cela il eut tiré en arrière, et qu'il ne vous eut plus souri, et qu'il n'eut plus vanté votre cuisine et qu'il eut conduit une autre femme au bazar.

—Ah ! le traître ! Peut-être aurait-il porté ses affections sur une autre ?

—C'est précisément ce que je pense. Je sais que c'est un peu délicat, mais vous savez que je suis toute seule dans le monde, je voudrais m'assurer s'il n'y a pas une loi pour le punir. Ce n'est pas franc d'en faire à croire à une pauvre femme et ensuite de tirer en arrière.

—Cet homme là devrait être envoyé au pénitencier.

—Je ne suis pas au juste si je dois le faire arrêter, mais j'aimerais que vous iriez le voir et que vous le menaceriez de la justice. Dites lui qu'il s'expose à la prison aux travaux forcés pour avoir tiré en arrière de la pauvre femme. Je vous assure que c'est une affaire assez sérieuse d'aller encourager comme ça une femme de mon âge et de tâcher de s'en démancher. Est ce qu'il n'y a pas une loi ?

—Voyons. Je ne pense pas qu'il y en ait une.

—Eh bien ! vous irez le voir. Emmenez-le. Tâchez d'avoir l'air féroce, montrez lui vos menottes. Dites lui que vous connaissez tous les détails de l'affaire, que je suis une bonne femme, au cœur sensible et généreux, que je suis riche, aimable, qu'il fasse bien attention à la manière dont il se comporte avec moi, sinon il lui arrivera quelque chose de sérieux.

L'agent promit de faire ce qu'elle demandait.

La veuve secoua encore la farine de ses mains et regagna sa maison d'un pied léger !!!



A Joliette.

A une assemblée tenue le 10 novembre. M. Ed Guilbault, candidat proposé la veille par Jos. Martel Ecr. Avocat, a prononcé le discours suivant que nous rapportons textuellement :

Messieurs les électeurs du Comté de Joliette.

Je vous..... j'accepte, dis-je, avec plaisir l'offre que vous me faites de me porter votre candidat à la nomination qui devra avoir lieu, qui aura lieu le vingt-cinq novembre qui vient.

Je vous..... Je dois vous dire qu'une assemblée a eu lieu hier après midi. Il y a eu entente avec M. Lavallée et qu'on a pas pu s'entendre.

M. Lavallée ne veut pas me donner sa place, mais je sais..... nous savons..... vous savez que d'après l'enthousiasme qui se montre ici ce soir, je veux faire la lutte contre cet homme-là. Je sais bien que la place de député est un gros et pesant fardeau, mais je suis capable de le porter aussi bien comme lui.

J'aime aussi, messieurs les électeurs du comté de Joliette, à contre..... oui à contredire une idée qui car..... qui existe dans le public en général, c'est qu'on m'a prêté, qu'on me prête l'at... l'intention, dis-je, de me retirer si je voyais que mon rival continuait à se présenter, je dois donc vous laisser à savoir que je ne donnerai pas ma place pour aucune considération, que ni les électeurs qui sont contre moi, ni les ministres, ni les anges ne me feront reculer. J'ai résigné la dernière fois, mais j'aura été la première et la dernière fois, coûte que coûte j'irai jusqu'au bout.

J'ai été aujourd'hui à St. Mélanie et on m'a dit qu'on était tous pour moi ; M. Martel a vu les gens de St. Ambroise, c'est la même chose ; M. Robert, clerc du marché et M. Allard, cordonnier dans ma grosse boutique ont été poser ma candidature à St. Thomas et elle a été exceptée..... acceptée dis-je.

Aussi pas de doute, messieurs, qu'avec une force semblable, un bataillon aussi bien discipliné, un enthousiasme comme cela la victoire est à nous.

Dans tous les cas je continuerai jusqu'à ce que je sois vaincu ou triomphant. Merci messieurs de votre bienveillante attention. (Applaudissements frénétiques.)

On lit dans le *Courrier de Montréal* de lundi dernier dans l'éditorial, s. v. p :

" Durant la dernière session, il a fait passer deux actes dans l'intérêt de cette classe : Le premier oblige les propriétaires de construction à payer les ouvriers dans chacun des cas où l'entrepreneur ne s'acquitte pas de cette obligation, et le second exempto de saisie la moitié des gages du journalier (*operum*) c'est-à-dire de toute personne employée à la journée, à la semaine ou au mois."

Operum!!! Voilà une citation latine qui arrive comme les cheveux sur la soupe. Le rédacteur voudrait faire à croire au public qu'il a fait un cours classique. Il a réussi à merveille.

Voilez vous mânes de L'ho mond.

Opinion de la presse.

Voici ce que dit du *Grognard* le journal le plus important de Montréal. Le *Star* de lundi contient l'entrefilet suivant :

" M. Berthelot est l'écrivain comique de la presse française. Il connaît bien son public, il sait ce que les lecteurs de la société et ses écrits plaisent à ses lecteurs. Son but est de faire rire d'un bon cœur et il y réussit toujours. Son *Vrai Canard* a été pendant plusieurs années une institution du journalisme franco-canadien, et maintenant étant changé en *Grognard* il semble destiné à une plus grande popularité. Le numéro de la semaine dernière a deux caricatures amusantes, l'une sur le procès Sénécal-Laurier et l'autre sur l'élection de Lévis. Dans la partie éditoriale le compte rendu des disputes entre les avocats dans le procès politique est une satire d'un bon naturel."

M. le rédacteur du *Courrier de Montréal*, on ne dit pas en français "essayer à" mais "essayer de". Pour 15 cents vous achetez la grammaire des Frères chez Rolland.

Quiens, Tigust regarde don quommo sa se monte pas au, ce compte-là.

Morrial se disse neuffe nov.

M. TIT CAARLE GADOUSIER

Doit à

RITCHOT DEMERS & CIE
Marchand-Tailleur

302 rue Notre-Dame

1 Perdeçt laigé	13.50
1 Père pontalon noir	5.50
1 Parapluio çarge	60
1 Cor an lenno rouge	1.25
1 Père gan an casqard	55
1 Père brical an gin	25
1 Père do pongnais	20
1 Aipingue an art	25
1 Mouchoit an caton	15

Gran totallo 22.20
100% offe faure caché 2.22

Balance 19.98

Peillé se maïem jout an plaint Ritchot Demers & Cio. Tout ça pour ci peut dargent. Ses gens-là merito ben d'être encouragé hoim Tigust. Va charcher lu quin tou de suite

Crimaces. — Nous connaissons des personnes qui feront la grimace avant pent. Ce sont celles qui négligent l'occasion d'acheter à prix réduits des fourrures d'hiver chez Derome Lefrançois No 665 rue Ste. Catherine. L'assortiment est complet et varié. Faites vos achats avant les premières neiges.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Affaire Senecal-Laurier

LE VERDICT.

Après avoir délibéré depuis 1. p. m. jusqu'à 11. p. m. le jury rentre dans la Salle d'audience.

Le GREFFIER.— Messieurs les jurés, vous êtes vous accordés sur un verdict?



LE PRESIDENT DU JURY. — Comme manière. Nous sommes neuf pour acquitter et trois pour trouver un verdict. Quo voulez-vous? Nous sommes neuf rouges et trois bleus. Si nous ne craignons pas des objections au verdict de la part des avocats il y a longtemps que nous en aurions rendu un.



LE JUGE.— En ce cas je vais vous enfermer pour la nuit. Le shérif fera de son mieux pour vous donner tout le confort désirable. Il me semble que la question est bien simple, vous finirez peut-être par tomber d'accord.

Les jurés sont enfermés pour la nuit.

Le lendemain à 10 a. m. ils reparaissent en cour.



LE PRESIDENT DES JURÉS.— Eh bedamo! On n'est pas encore d'accord. Il est impossible de nous entendre ensemble sur un verdict. M. le juge, vous ne comprenez pas l'affaire de Grantham. Eh bien, ni nous non plus.

LE JUGE.— Messieurs les jurés vous êtes déchargés.

Grand Vatel— Lorsque la cuisine française dit un dernier mot il trouve un écho dans le *Grand Vatel* de Montréal. Cet établissement qui est patronisé par les ministres d'Ottawa et de Québec, la magistrature et le barreau, tient à conserver sa renommée en offrant aux gourmets de Montréal les gibiers de la saison, les huîtres, les petits-fours et tous les plats les plus exquis. Il y a deux grands salons pour banquets et des salons privés des plus confortables pour les parties d'amis. Les vins du *Grand Vatel* sont importés spécialement. Les crus les plus en vogue et les plus rares en Canada figurent sur la carte. Le *Grand Vatel* est aux Nos 26, 28 et 30 rue St-Jacques.

A. DUPEROUZEL,

Propriétaire.

Au Boulevard. — L'expérience enseigne toujours d'utiles leçons. Alphonse mercier après avoir été pendant sept ans commis au St. Lawrence Halle connaît parfaitement les exigences du public. Il vient d'ouvrir aux Nos 60 et 62 rue St. Gabriel le restaurant *Boulevard* tenu sur un pied aristocratique. Il ne garde chez lui que des vins, liqueurs et cigares choisis, de manière à satisfaire les plus difficiles. Huîtres en écailles, lunchs chauds et froids, petits plats exquis etc. Soupes aux huîtres préparées en trois minutes. Allez au Boulevard une fois et vous serez sûrs d'y retourner.

La meilleur Epicerie pour les cultivateurs et ceux qui fréquentent le *Marché Bonsecours* est celle de *Hay et Bedard* 14 Rue Bonsecours. Service prompt, prix faciles.

**AU BON MARCHÉ
CHAPUT MASSE,**

17 Rue St. Joseph

Je ne comprends pas comment vous pouvez arriver à déposer de l'argent à la Banque d'Épargne. Vous ne gagnez pas plus d'argent que moi c'est à peine si je puis joindre les deux bouts ensemble. C'est une énigme pour moi.

Enigme que je vais vous expliquer. Il fut un temps où je parlais comme vous, jusqu'à ce qu'enfin ma femme eut l'heureuse inspiration d'aller faire ses achats chez

Boisseau Freres,

235 & 237,

RUE ST. LAURENT

à partir de ce jour seulement j'ai commencé à faire des économies.

Maintenant une autre question. Comment se fait-il que cette Maison puisse vendre à d'assez bas prix pour que vous puissiez faire de telles économies?

C'est que Messieurs BOISSEAU FRERES vont eux mêmes en Europe comme les marchands en gros, et qu'ils ont soin de se pourvoir de beaux et bons billets de banque pour faire leurs achats. De cette manière, en payant au comptant, ils obtiennent à 25 cts ce qui vaut 50 cts.

Mon cher ami je vous remercie de votre excellent renseignement, et je vais le mettre à profit. A l'avenir j'irai de ma femme qu'elle fasse ses achats dans cette Maison que vous tous encouragez.

Et en le faisant vous mettrez comme moi, de l'argent à la Banque d'Épargne.

Vous ne me donnez pas l'adresse

BOISSEAU FRERES,

235 et 237, Rue St. Laurent

Les plus vastes magasins de marchandises sèches de la rue Saint Laurent.

Montréal 12 Novembre 1880. jno.

HAY & BEDARD

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins et Liqueurs.

14 RUE BONSECOURS 14

Prix bas, service prompt

Montréal 19 Nov. jno.

LA MEILLEUR HOTEL

pour les voyageurs qui fréquentent le *Marché Bonsecours* est

L'HOTEL COMMERCIAL

9 RUE BONSECOURS 9

NARCISSE LABERGE, Prop

successeur de S. Page.

Montréal 19 Nov. jno.

Aux Dames. — Le GROGNARD a aujourd'hui un secret à communiquer aux dames. Si elles veulent jouir du plus parfait bonheur domestique, passer des soirées agréables, en retenant leurs maris à la maison; elles n'ont qu'à lui faire cadeau d'un joli pot à tabac acheté chez A. Nathan No 71 rue St. Laurent. Nathan a la plus belle collection de pots à tabac, d'un dessin varié et artistique et ses prix, comme tout le monde le sait sont des plus modérés.

FONDS DE BANQUEROUTE

Consistant en flanelle, tweeds, présidents, coatings étoffes à robes Ces lots ayant été achetés à bonne composition seront offerts cette semaine à un rabais extraordinaire pour débarrasser les tablettes du magasin afin de faire place au nouveau stock.

Cotons jaunes et cotons blancs 6 cts, 7 cts et 8 cts.

Flanelles tout laine couleurs assorties à 15 cts.

T. BROSSARD.

35 rue St. Laurent 35

Montréal 29 Oct 4 ins.

PRIX ET DIPLOMES.

A. GRUNDLER

—TAILLEUR-ARTISTE—

302 RUE ST. JOSEPH

1er prix à l'exposition de la Puissance 1880 pour ouvrages de pratiques.

Trois PREMIERS PRIX et un DIPLOME à l'Exposition de la Puissance 1881 pour ouvrages de pratiques.

M. GRUNDLER tient à garder sa renommée et donnera satisfaction à tous ceux qui lui confieront des commandes. Ouvrage garanti parfait. Prix très-modérés.

Montréal 29 Oct. 4 ins.

Coiffures d'Hiver

HABILLEMENTS DE FOURRURE

CASQUES, GANTS CAPOTS

ET MANTEAUX.

Importations spéciales pour l'hiver prochain. Le stock de fourrures au populaire magasin de C. ROBERT est un des plus considérables de la métropole. Le tout est varié et dans le dernier style. Une attention spéciale est donnée à la teinture et à la réparation des vieilles fourrures. Prix modérés.

C. ROBERT.

Coin des rues St. Laurent

et Vitre.

Grande Réduction

Le succès ayant surpassé nos espérances nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos bonnes pratiques que nous faisons de grandes réductions sur toutes nos marchandises d'été, car ne pouvant encore avant quelques mois agrandir notre magasin déjà trop petit pour notre stock, et recevant déjà nos marchandises d'hiver, il faut nécessairement faire de la place. Nous avons donc décidé de vendre à n'importe quel prix, ce sera à un moyen, nous espérons, de reconnaître vis-à-vis nos bonnes pratiques l'encouragement libéral qui nous a été donné. Avis donc de profiter de l'occasion pour ceux qui ont quelques achats à faire. Ils seront certains de se procurer de belles et bonnes marchandises à bien bon marché chez

GRAVEL et THIBAUT

587 Ste. Catherine.

Que ne disiez-vous plutôt—Comment malheureux tu m'accuses, mais je te l'ai dit mille fois, et la chose pouvait se prouver facilement; tant pis pour toi, une autre fois tu feras mieux; quand tu auras besoin, soit d'un capot, manteau, casque, manchon, boa, ou n'importe quoi en fourrures, tu seras assez fin, j'espère, de l'acheter chez Dubuc Desautels & Cie 207 Rue Notre Dame là où le gros chien est à la porte.

Grand Nouvelle. — La jeunesse de Montréal apprend aujourd'hui une bonne nouvelle. M. Adolphe Pillant, chef de cuisine de la Reine Isabelle d'Espagne, chef qui a fait ses preuves au Restaurant Campin vient d'ouvrir un restaurant français au No. 26 rue des Fortifications. L'ancien hôtel d'Alsace a subi une restauration complète. M. Pillant pour se créer une clientèle populaire a fait des sacrifices considérables pour meubler des salons privés et tenir une table d'hôtel de première classe. Primeurs des saisons, revas à la carte, vins et liqueurs importés directement de France. M. Pillant fera sa cuisine lui-même et sa renommée suffira pour lui attirer une clientèle de première classe. Prix modérés.

Angéline de Montbrun.

Si la direction de la *Revue Canadienne* ne paie le manuscrit de *Laure Conan* qu'au fur et à mesure qu'il se présente, tant mieux; elle aura dans ce cas, la bonne fortune de pouvoir payer le temps; couper court à la verve monotone qui lui fournit la prose du roman *Angéline de Montbrun*. Laure Conan avait pourtant bien débuté. On attendait d'elle des situations émouvantes, des intrigues corsées, un enchevêtrement de faits qui eussent pu rendre son héroïne, Mlle de Montbrun, très-intéressante. Laure Conan a trompé notre attente.

Au lieu d'un roman bien fait, rempli d'épisodes présentés avec verve, on a tout au plus une série de lettres qui sentent le bas bleu à dix lieues à la ronde.

Voici ce que j'ai pu découvrir de vrai, au milieu de toutes ces lettres. Maurice Darville aime Angéline de Montbrun dont le père est un charmant veuf, qui est tombé dans l'œil de Mina la sœur de Maurice; l'empêchement probable au mariage de Maurice avec Angéline, ce sera Mina. Elle aime sans trop le faire, voir, M. de Montbrun le père de la fiancée de son frère.

Mais soyez sans inquiétude tout cela finira par le mariage. Mina deviendra la belle mère de son frère avec une bonne volonté sans pareille.

En attendant elle fait part de ses sentiments dans des lettres remplies de citations de toute les sources avec un discernement douteux.

Citer veut dire alléguer à l'appui de ce que nous avançons, un fait, une proposition, une idée, une phrase; mais il ne faut pas en abuser, et Laure Conan abuse étrangement de la citation.

A preuve dans le dernier No. de la *Revue Canadienne*, Laure Conan dans un espace de neuf pages, nous régale avec vingt et une citations bien comptées, vingt et une citations!

Parmi ces citations, il y a jusqu'à du Montaigne. Comment Laure Conan a-t-elle pu se décider à lire Montaigne, un vieux moraliste qui rond des points à Zola, et d'ailleurs, et qui ne se gêne pas d'appeler les choses par leur nom, les choses les plus ma'propres encore. Je pari qu'en citant Montaigne Laure Conan voulait se vanter un peu.

Un auteur dont j'oublie le nom, prétend que dans les ouvrages d'agrément les citations ne plaisent que lorsque l'auteur en appliquant bien l'esprit les autres prouve d'ailleurs qu'il est riche de son propre fonds. La manie de citer, indique un fonds de pédantisme désagréable. Laure Conan le sait-elle? Nous verrons bien.

Le roman d'Angéline de Montbrun dans mon humble opinion dévient monotone, fade, endormant. Il faut changement radical dans le genre adopté jusqu'à ce jour, dans le style, dans l'agencement de l'intrigue, dans les sentiments, etc; autrement la direc-

tion de la *Revue Canadienne* ne sera quitte pour ses frais

Laure Conan me trouvera peu galant; je le regrette infiniment; mais quand une femme écrit des romans au lieu d'écrire des recettes de cuisine, de ménage et de toilette, voir même des poésies elle s'expose à la critique comme tous les auteurs bons ou médiocres.

Pour lui prouver toutefois mon bon vouloir j'ajouterais que je serai très flatté d'être convaincu d'erreur dans mon appréciation. BARNABE.

A QUI A PALME ?

Le diplôme de la dernière Exposition a été accordé à A. A. Wilson & Cie pour leur célèbre peinture-caoutchouc. Les juges savent que cette peinture a été composée expressément pour se plier aux caprices de notre climat. L'élasticité et le brillant de cette peinture sont insurpassables. Le public s'en assurera en jetant les yeux sur les maisons et les bâtiments qui les couvrent, elle a été placée. Demandez la Peinture-Caoutchouc de A. A. Wilson & Cie.

A. A. WILSON & CIE.
Coin de la Place-Jacques-Cartier et de la rue St-Paul.
Montréal 12 Nov.—j. n. o.

SAISON DES HUITRES.

Les huitres sont actuellement dans le mois où elles sont meilleures. L'express les apporte toutes fraîches de Bouctouche, de St-Simon et de Malepeque. C'est le temps de les savourer. Si vous voulez les avoir apprêtés avec art dans toutes leurs fraîcheurs, allez au Delmonico le restaurant le plus populaire de la rue Ste-Catherine, au coin de la rue St-Dominique. Là les vins sont exquis, les liqueurs superbes et les cigares de première classe. Jamais un client n'a été trompé dans cet établissement. N. DES MAISONS, Propriétaire 978 rue Ste-Catherine, Montréal ontréal 15 oct.—

HOTEL DE QUEBEC.

Cette maison est maintenant occupée par Joseph Meunier qui l'a complètement restaurée, en lui donnant le cachet d'un hôtel canadien-français de première classe. M. Meunier a déjà fait ses preuves comme hôtelier et il a toujours donné satisfaction à ses clients. Un soin tout particulier est donné au confort du public voyageur. La table sera toujours abondamment servie avec les premiers des saisons. Cet hôtel est situé en face du Marché Bonsecours au centre des affaires se recommande aux commerçants de la campagne. Prix modérés. Repas à toutes heures. Bonne cour et places d'écuries.

JOS MEUNIER & CIE,
No. 171 rue St. Paul, en face du Marché Bonsecours.

LE VRAI MARION.

Lorsque nous parlons du Vrai Marion, nous entendons dire le Marion par excellence. Joseph Marion, ci-devant de Lanoraie, Ceux qui voudront faire connaissance avec cet ami dévoué de la cause humanitaire le trouveront toujours dans son hôtel confortable et élégant au coin des rues Ste-Catherine et St-Constant. Marion se croirait déshonoré s'il servait à ses pratiques des liqueurs et des cigares qui ne seraient pas de première qualité. Allez chez lui une fois et vous serez sûrs d'y retourner. Montréal 15 oct.

M. RENAUD.

MARCHAND ET MANUFACTURIER DE **CHEMISES**

Collets, Poignets, Cois, etc. 179 RUE ST-LAURENT MONTREAL.

Grands avantages aux acheteurs Montréal 12 Nov.—b m

GRANDS AVANTAGES.

DEBUT DANS LES AFFAIRES.

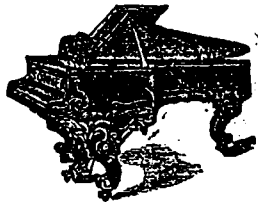
On sacrifie pour commencer

CHAUSSURES d'hiver et d'automne pour hommes, femmes et enfants vendus à sacrifices pour faire connaître notre établissement qui sera toujours celui du BON MARCHÉ.

Tout ouvrage garanti sinon, pas de vente.

L. DUCHARME, (Fils.) 60 RUE ST-JOSEPH 60 MONTREAL. Montréal 29 Oct. 4 ins.

PIANOS



SOHMER

1er médaille d'or et diplôme d'honneur à l'exposition de philadelphie.

AUTRES PIANOS.

DE TOUT GENRE. MUSIQUE EN FEUILLES LA VIGNE & LAJOIE

265 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

Tous ces pianos ont été choisis par M. E. LAVIGNE, lui-même, et seront garantis pour six ans

Montréal 12 Nov.—j. n. o.

J. RASCO & FILS

421, RUE CRAIG

(En face du Champ de Mars)

Informant leurs amis et le public en général qu'ils tiennent comme par le passé leur magasin de remède s. s. vages. Déferrez-vous des contre-façons les plus anciens de l'endroit. N'oubliez pas de venir nous faire une visite. Montréal 10.

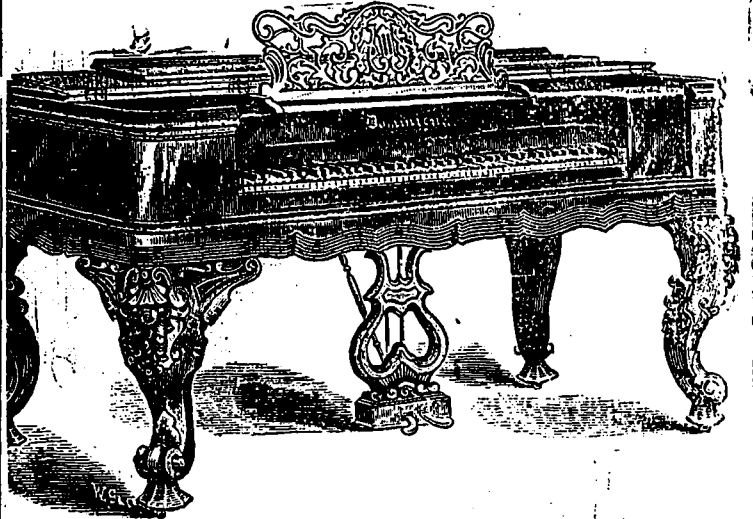
LAINES et LAINAGES de toutes descriptions chez

LAFRANCE et DUCHARME 227 Rue St-Laurent. Les personnes qui désirent se fournir de marchandises convenables en laines pour la saison d'hiver trouveront un avantage marqué à visiter le magasin du No. 227, Rue St-Laurent. Montréal 12 Nov.—b m.

DOMINION ORGAN & PIANO Co., DE BOWMANVILLE, O.

Orgues de Salon et Orgues d'Eglise de toutes descriptions

PIANOS CARRÉS ET DROITS.



Cette Compagnie a reçu :

MEDAILLES INTERNATIONALES et DIPLOMES D'HONNEUR à Philadelphie 1876 et à Paris 1878, et PREMIERS PRIX aux Expositions de Londres 1876, SYDNEY, Australie, 1877. HAMILTON, 1877. TORONTO 1878. TORONTO, 1879. MONTREAL, 1880.

Et à toutes les Expositions où elle a exhibé.

La qualité supérieure de ces instruments est assez connue pour nous dispenser d'en faire l'éloge. Une visite respectueusement sollicitée. Catalogues expédiés sur demande.

S'adresser à

L. E. N. PRATTE,

Agent Général.

No. 280, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL, cm.

Montréal, 12 Novembre 1881.

TOUJOURS, TOUJOURS

meilleur marché que partout ailleurs, au

GRAND MAGASIN ROUGE,

Coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

\$100,000 de Marchandises Seches

BIEN ASSORTIES,

Provenant de différents Stocks de Banqueroute,

A ETRE VENDU A 50 CTS DANS LA PIASTRE.

MODES! MODES!

L'assortiment le plus complet, le plus nouveau et le plus varié de CHAPEAUX et PLUMES D'AUTRUCHES qu'il y ait à Montréal. Le département est sous le contrôle de modistes de première classe.

Pelletteries! Pelletteries!

Les Dames et Messieurs trouveront toujours outre l'assortiment de Marchandises Seches, toutes sortes de Pelletteries tels que Casques pour Dames et Messieurs, Manteaux, Capots, Boas, etc.

A. MARCOTTE

ENCANTEUR.

Montréal 12 Novembre 1881.

bm,

M. A. HAMILTON RUBENSTEIN FRERES

IMPORTATEUR DE

Marchandises Seches

DE GOUT ET D'ETAPE.

105 RUE ST. JOSEPH 105,

En face de la Ruelle Dupré

MONTREAL.

Montréal 12 Nov.—b m.

Placage, Or, Argent et Nickel Fabrique d'argent de Sel-lerie variés.

Placage de Fortes.

OUVRAGE GARANTI PRIX MODERES.

235 et 237

RUE CRAIG.

MONTREAL.

Montréal, 12 Nov.—j. n. p.